



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE  
SIMIANE-LA-ROTONDE**  
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 DECEMBRE 2018**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Léon AUBERT, Paméla BARATELLA, Vincent BLANC, Benoît CASSAN, Jean-Pierre COMTE, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Jean-Yves MEIGNEN, Rose MEUNIER, Isabelle OUDOT, Bernard RENIET, Claude WICART.

EXCUSEE : Marie-José NOËL.

ABSENT :

**1. Convention relative à l'implantation d'une borne à incendie en terrain privé – modification de la délibération 2018-65.**

Les membres de l'assemblée acceptent à l'unanimité de modifier la délibération 2018-65 afin que la commune prenne en charge les dégâts éventuels causés par les engins de secours sur la propriété privée en cas d'incendie dans le secteur.

**2. Détermination du périmètre du centre ancien et de ses abords immédiats au titre des Villages et Cités de Caractères.**

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité de confirmer le périmètre actuel du centre ancien (délimité par les rues figurant sur le plan joint) et décident d'ajouter les écarts suivants : Boulinette, le Château des Granges, la Gonette, les Moulins, l'Abbadie, Valsaintes, l'église de Carniol, les chapelles de Cheyran, Notre Dame et Saint Victoire.

**3. Programme des expositions au Château pour 2019.**

L'assemblée décide à l'unanimité d'accepter le programme des expositions proposé par la commission des affaires culturelles pour la saison 2019.

**4. Budget principal – autorisation à donner au Maire, pour le budget 2019, d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018.**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018, soit 308 446,50 €.

**5. Budget annexe eau & assainissement – autorisation à donner au Maire, pour le budget 2019, d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018.**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018, soit 44 403,03 €.

**6. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les travaux de la calade du Château.**

L'assemblée délibérante décide à l'unanimité de solliciter une subvention au titre de la DETR pour les travaux de la calade du Château estimés à 19 833,40 € HT.

**7. Budget principal – décision modificative.**

Monsieur le Maire indique que cette affaire est annulée.

**8. Budget annexe eau & assainissement – décision modificative.**

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité la décision modificative proposée pour le réajustement des comptes.

### **9.Modification des jours et heures d'ouverture de la mairie au public.**

L'assemblée approuve à l'unanimité la modification concernant l'ouverture de la mairie au public : ouverture du mercredi matin de 9h à 12h à partir du 2 janvier 2019 (au lieu du mercredi après-midi de 14h à 17h), les autres jours restant inchangés, soit lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17h.

### **10.Compte-rendu du Maire au titre des délégations permanentes.**

Les conseillers municipaux prennent acte que Monsieur le Maire a pris deux décisions au titre de ses délégation permanentes :

- Résiliation de l'assurance du gîte n°4 suite à sa vente
- Mandatement de l'Agence Départementale IT 04 pour réaliser une étude de faisabilité de l'aménagement du parking de la Rotonde pour un montant de 1 512 € TTC.

Fait à Simiane la Rotonde, le 20 décembre 2018.

Le Maire, Louis LAUDUN

